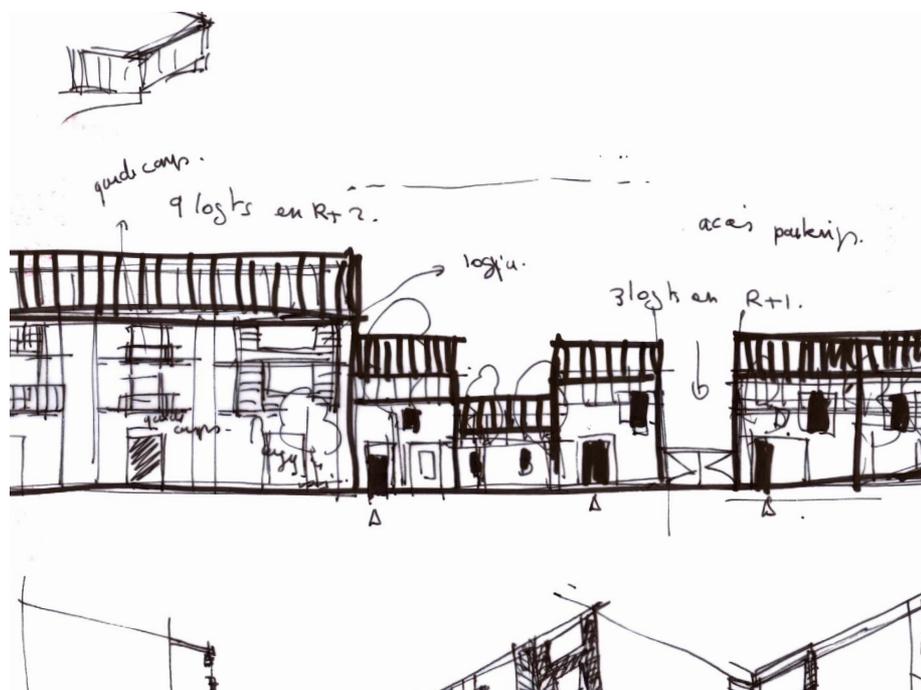


Service Architecte Conseil

Se faire aider sur son projet de construction & rénovation

Permanence 4ème vendredi de chaque mois.



Royans-Vercors

Communauté
de Communes

Pour une prise de rendez vous
veuillez contacter la
communauté de communes du
Royans Vercors au
04.75.47.79.42
ou par email :
contact@paysduroyans.com

Communauté de Communes
du Royans Vercors
28 rue Hector Alléobert BP 37
26190 ST JEAN EN ROYANS

Pour concevoir au mieux un projet d'habitat, le service aménagement de la Communauté de Communes du Royans Vercors met à disposition un service d'architecte conseil de proximité pour vous accompagner dans vos projets de construction, d'agrandissement, de la réhabilitation d'un bâtiment faisant l'objet d'une déclaration en mairie.

- L'architecte-conseil est à disposition du public sur RDV, gratuitement, pour apporter les réponses techniques et esthétiques adaptées à tout projet de construction ou de rénovation,
- L'architecte-conseil reçoit sur rendez-vous, elle est disponible lors d'une permanence mensuelle chaque 4ème vendredi du mois,
- L'architecte-conseil apporte les éléments de réponse sur les documents d'urbanisme, la charte du parc du Vercors et tous les documents réglementaires,
- L'architecte-conseil peut vous mettre en lien selon la nature de votre projet avec l'ADIL 26, le point information énergie, ou SOLIHA pour les dispositifs de rénovation de logements conventionnés,
- L'architecte-conseil n'a pas vocation à remplacer ou à prendre la place de la maîtrise d'oeuvre.